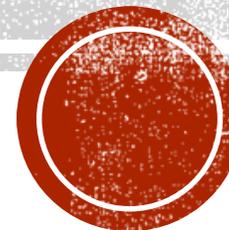


# VICTOIRES DE LA FPS

en 25 ans



- 1933-1975 : Du vote de la loi ARMBRUSTER\* 21 avril 1933 jusqu'à 1975 : aucune possibilité pour les PADHUE de faire reconnaître leur diplôme de médecine par l'Etat français !!!
- 1993 : La ministre Simone Veil engage une première étude nationale pour mieux connaître la situation des médecins titulaires d'un diplôme étranger
- PADHUE : praticien à diplôme hors union européenne : appellation créée par le SNPAC congrès annuel 1997



- **La loi n° 95-116 du 4 février 1995** :intégration des PADHUE en qualité de contractuels dans le service hospitalier public ou participant au service public hospitalier.
- **La loi est finalement promulguée le 4 février 1995 en mai 1995, après négociation soutenue par le premier syndicat représentatif (FPS ex SNPAC),** par divers décrets et arrêtés précisant le statut des « praticiens adjoints contractuels » (PAC) et définissant la nature des épreuves permettant d’y accéder. (JO mai 95)
- En 1997 le SNPAC devient FPS qui a su avec habilité obtenir l’amélioration de cette loi.



- Bernard Kouchner en juillet 1997, promulgue un décret assouplissant les conditions requises pour passer les épreuves de PAC, conformément à ce qu'avait proposé un rapport commandé par le gouvernement précédent et suite au travail sans relâche de la FPS
- le quota des autorisations individuelles d'exercice est fortement augmenté pour les PADHUE: alors qu'il était
- de 75 en 1997,
- il est fixé à 400 en décembre 1998
- et à 300 l'année suivante.
- Le SNPAC FPS adepte de la qualification par le mérite continu à militer pour les mêmes principes



- loi dite « **CMU** » du **27 juillet 1999**, La FPS obtient le décret autorisant les PAC à passer le concours de praticien hospitalier et qui supprime la condition de nationalité jusque-là requise pour passer le concours.
- autorisation de plein exercice.
- 872 le réussissent dès l'année 2000
- inscription au CNO et possibilité d'exercice en libéral
- autorisation de plein exercice hors quota
- une commission « des dix ans » est instituée pour examiner au cas par cas les dossiers des médecins exerçant depuis au moins dix ans dans les hôpitaux français, mais ayant échoué aux épreuves d'aptitude prévues par la loi du 13 juillet 1972.(150 reçus)



- **En 2006 :8 000 PADHUE ont obtenu la plénitude d'exercice en France**
- la régularisation des PADHUE par la loi CMU 99 étant clôturée une création d'un nouveau stock (6500 PADHUE sur statut précaire)!
- La FPS obtient la nouvelle procédure après 4 ans de combat : **la PAE**

**200 postes par an.**

**Augmentation du stock malgré les alertes incessantes de la FPS** qui milite depuis 25 ans pour la disparition des statuts précaires .

**De 1999 2017 : 12000 PADHUE sont régularisés (6,4 % effectif )**

La FPS obtient avec le programme MACRON Ma santé 2022 l'augmentation des nombres de postes nouvelle formule passant de 400 en 2019 **1000** .



# DERNIÈRE VICTOIRE DE LA FPS : LA MEILLEURE

- Après 2 ans de labeur la FPS obtient enfin sa plus grande victoire tant attendue : une épreuve pérenne avec des postes statutaires pour les PADHUE
- Fidèle à ses principes elle propose aux parlementaires et avec le soutien de l'INPH et le sénat une épreuve classante basée sur le mérite et l'excellence. En obtenant le maintien de + de 1000 postes ouverts.

▪ **Loi OTSS no 2019-774 du 24 juillet 2019 et l'article 70.**

▪ **Plusieurs décrets :**

-**Décret no 2020-672 du 3 juin 2020 PAE modifiée (Liste A, Liste B)**

-**Décret no 2020-1017 du 7 août 2020** (double victoire et Parole tenue par Agnès BUZIN nous promettant de ne laisser personne sur la touche mais respectant un mode sélectif rigoureux)

**:Régularisation par commission ad hoc du dernier stock (5000 candidats ayant échoué aux épreuves même avec des moyennes de 15)**

**Dossiers déposer en commission régionale puis nationale une période de désert médical sans précédent.**

- **Décret no 2021-365 du 29 mars 2021 portant création du statut de praticiens associé le temps d'effectuer un parcours de consolidation de 3 ans maximum: faisant disparaître définitivement le PADHUE.**





Dr BRAMLI SLIM président FPS



Seminaire du 18/09/2021.





Dr BRAMLI SLIM président FPS



Seminaire du 18/09/2021.





Dr BRAMLI SLIM président FPS

